



LA LETTRE DU MAIRE

Document consultable en ligne : www.sellesaintdenis.com

Selloises, Sellois, chers amis,

L'été est là sans qu'il nous ait encore réellement démontré sa présence. Est-ce là une explication au regain de morosité dans l'esprit de nombreuses personnes ? Peut-être. Cependant, à défaut de voir le soleil briller dans un ciel sans nuage, faisons le briller à l'intérieur de nous-mêmes pour créer, entre nous, cette chaleur dont nous avons besoin pour vivre en bonne harmonie dans notre beau village de Selles-Saint-Denis.

RENOVATION DE L'ÉGLISE

In statu quo. De nouveaux contacts ont été pris pour trouver le ou les mécènes qui nous aideront à boucler le plan de financement indispensable.

Nous attendons la visite de la Fondation du patrimoine, mais aussi celle du sénateur Jeanny Lorgeoux, qui, de son côté, tient sa parole en essayant de nous aider. L'Association pour la sauvegarde de L'Église redouble d'efforts pour amener son « trésor de guerre » à hauteur de 5 % du coût du projet afin que la Fondation du patrimoine lance l'opération « mécénat ». Il faut que les habitants de Selles-Saint-Denis se mobilisent encore davantage autour de l'Association à l'occasion des manifestations qui seront organisées d'ici la fin de l'année 2012.

SELLES-SAINT-DENIS : L'INVASION DES TERMITES

Chacun peut venir en Mairie (panneau d'affichage ou accueil) consulter les mesures prises par M. Le Préfet du Loir-et-Cher dans son arrêté N° 2012117-0003. Ces dispositions concernent principalement les transactions immobilières et les constructions neuves sises autour du premier point d'infestation identifié rue de Bourgogne.

Une deuxième zone d'infestation ayant été localisée rue du Riot, l'expertise des parcelles, parties non construites, a commencé le **15 juin 2012**. Les habitants concernés ont réservé un excellent accueil aux experts mandatés FDGDON. Qu'ils en soient remerciés. Les contrôles ont confirmé l'activité sur la parcelle infestée qui est en cours de traitement, mais ils n'ont révélé aucune activité, ni présence apparente, dans les parcelles inspectées aux alentours. Le rapport officiel, non encore reçu, devrait confirmer cette bonne nouvelle.

LA BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Mi-mai, nous avons eu l'engagement définitif de Mme et M. Potel, boucher/charcutier à Monthou-sur-Cher. Aussitôt, nous avons lancé toutes les actions nécessaires pour dérouler cette opération : désignation d'un architecte maître d'œuvre, établissement d'un dossier technique de réhabilitation et de mise aux normes des locaux, estimation de l'enveloppe financière nécessaire (environ 290 000 €), recherche des financements et aides possibles, dépôt d'une demande préalable de travaux, lancement d'un appel d'offres pour les travaux des corps de métiers concernés et mise en route, avec Mme et M. Poulin, de la transaction immobilière. L'ouverture du magasin est prévue le **1^{er} novembre 2012**.

A compter du **1^{er} septembre 2012**, Mme et M. Potel viendront avec leur remorque-magasin sur la place du mail, tous les samedis matins, pour familiariser les habitants de Selles-Saint-Denis à leurs produits de boucherie et de charcuterie maison traditionnelle.

PERSONNEL COMMUNAL

Jean-Louis, agent des services techniques, nous a quittés. Je renouvelle, à son épouse et à ses enfants, toute notre sympathie pour les moments difficiles et, pour ma part, je leur souhaite beaucoup de courage.

LE COMMERCE A SELLES-SAINT-DENIS

La réouverture prochaine de la boucherie/charcuterie m'amène une fois de plus à attirer votre attention sur la relative fragilité de nos commerces locaux. L'action des élus peut, bien entendu, tenter d'assurer la pérennité de nos commerces, mais c'est surtout la bonne volonté des commerçants comme celle de l'ensemble des habitants qui y parviendront. Merci à **tous** de faire le maximum.

AMENAGEMENT DES VOIRIES : RUE DE L'AULNE, RUE DE BOURGOGNE ET RUE DE PLAISANCE

L'étude confiée au cabinet URBA 37 a démarré. L'aménagement de la rue de Plaisance est lancée en priorité. Des relevés topographiques sont en cours. L'étude inclut la rue de la Landes.

AMENAGEMENT DU JARDIN DU PRESBYTERE

Rien de nouveau. L'affaire piétine de manière insatisfaisante. Nous attendons toujours le dossier de l'architecte malgré de nombreuses relances. Nous espérons que les services de la région Centre seront aussi patients vis-à-vis de nous en ce qui concerne les demandes d'aides financières.

L'ENTRETIEN DES VEGETAUX ET DES ESPACES VERTS PUBLICS

Un certain nombre d'entre vous s'interroge de ne plus voir, comme dans un passé proche, les espaces verts, les trottoirs et les végétaux tondu ras, sans mauvaise herbe ou bien taillés.

Comme nous vous l'avons expliqué à plusieurs reprises, l'année 2012 est une année d'expérimentation d'un entretien adapté des espaces verts. La commune s'est portée volontaire pour être *commune pilote* de la communauté de communes de la Sologne des Rivières au sein d'un projet mis en œuvre par le Pays de Grande Sologne, avec le concours des experts du domaine de Chaumont-sur-Loire. Dans le cadre de ce projet, différentes actions ont été, soit réalisées, soit programmées à Selles-Saint-Denis pour l'année 2012. Le chantier d'entretien et de mise en valeur des végétaux a démarré autour de la salle des Fêtes. Une exposition des différentes technologies et des solutions techniques applicables pour le désherbage a également eu lieu sur le parking de la salle des Fêtes, il y a quelques semaines (cf. article de la Nouvelle République). Une journée « portes ouvertes » sera réalisée courant septembre 2012. Toutes les personnes intéressées y seront invitées. Venez nombreux !

L'objectif de cette opération pilote est d'acquérir, au niveau des agents des collectivités, de nouveaux

principes et de nouveaux réflexes pour effectuer un entretien (dit adapté) des espaces verts ou fleuris, et autres voiries qui abandonnera si possible l'usage des produits phytosanitaires en réduisant autant que possible la consommation d'énergie et les charges d'entretien, tout en améliorant la qualité du fleurissement.

AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Suite au diagnostic réalisé par ERDF, des essais de nouveaux matériels sont en cours rue de l'Aulne et rue de Bourgogne.

LA FONTAINE PLACE DU MAIL

Le fonctionnement de la fontaine de la place du Mail est suspendu pour cause de pannes à répétitions. Des éléments neufs, pour remplacer les éléments défectueux, sont en commande. La remise en marche de notre fontaine vieillissante devrait se faire dans les prochains jours.

PARTIR TRANQUILLE EN VACANCES

Vous vous apprêtez à quitter votre domicile pour quelques jours ou quelques semaines ? Dans le cadre de la lutte contre la délinquance, le sous-Préfet, Alain Gueydan, rappelle que vous pouvez contacter la brigade de Gendarmerie de Salbris pour l'informer de votre absence prolongée, en précisant vos noms, prénoms, adresse et coordonnées ainsi que la durée de votre absence. Les forces de l'ordre effectuent chaque jour des patrouilles sur le territoire, elles n'hésiteront pas à vérifier, à l'occasion, si rien d'anormal n'est à signaler à votre domicile. Vous pouvez aussi faire ce signalement à la police municipale qui transmettra.

Merci de l'intérêt que vous avez à lire « la lettre du Maire ».

Le maire

Pierre MAURICE

